

SSGA SPDR ETFS EUROPE I PLC

78 Sir John Rogerson's Quay

Dublin 2

Irlande

Un Fonds à compartiments multiples à responsabilité séparée entre ses compartiments

Cet avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications doivent y être apportées afin de satisfaire aux exigences de celle-ci. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et les réglementations de celle-ci, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte l'exige autrement, tous les termes définis utilisés dans le présent avis seront réputés avoir la même signification que dans le prospectus de la Société daté du 22 décembre 2023 (le « Prospectus »).

Date : 30 mai 2024

CLÔTURE DE COMPARTIMENT

Cher Actionnaire,

SSGA SPDR ETFs Europe I plc (la « Société »)

SPDR Bloomberg China Treasury Bond UCITS ETF (le « Compartiment »)

Nom du Compartiment/Catégorie d'actions	ISIN
SPDR Bloomberg China Treasury Bond UCITS ETF (Acc)	IE00B6YX5J02

Nous vous informons par la présente que le Conseil d'administration de la Société a résolu, le 30 avril 2024, de clôturer le Compartiment et de radier en conséquence sa catégorie d'actions de la cote le 5 juillet 2024, ou toute autre date qu'il pourra déterminer et vous notifier par avance (la « **Date de prise d'effet** »).

Le Conseil d'administration a pris cette décision en application des Statuts de la Société, sachant que la Valeur liquidative du Compartiment est tombée en deçà du montant minimum spécifié dans le Prospectus (cf. section « Rachats obligatoires d'actions », alinéa (d)). Au 30 avril 2024, la Valeur liquidative du Compartiment s'élevait à 11,9 millions d'USD. Le Conseil d'administration ne pense pas que cette valeur puisse augmenter sensiblement dans un avenir proche. En outre, l'exploitation du Compartiment n'est pas rentable. Le Conseil d'administration est d'avis que la liquidation proposée sert au mieux les intérêts des Actionnaires du Compartiment.

Si vous avez vendu ou transféré la totalité de vos Actions dans le Compartiment, veuillez remettre immédiatement le présent document au courtier, à la banque ou à tout autre agent par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué, afin qu'il soit transmis à l'acheteur ou au cessionnaire dans les meilleurs délais.

Sur le marché primaire, les Actionnaires sont habilités à racheter leurs avoirs dans le Compartiment, et ce à la Valeur liquidative applicable tout Jour ouvrable donné jusqu'à la Date de prise d'effet (exclue), conformément aux dispositions du Prospectus et sous réserve de respecter les heures limites de transaction habituelles. Les investisseurs sur le marché secondaire peuvent vendre leurs Actions sur toutes les Bourses de valeurs correspondantes au prix de marché jusqu'au dernier jour de négociation (inclus). Aucune commission de sortie/rachat n'est appliquée sur la vente de vos Actions sur le marché secondaire ; les intermédiaires du marché peuvent néanmoins appliquer d'éventuels frais et commissions de courtage. La dernière date de transaction est fixée au 4 juillet 2024.

Prochaines étapes

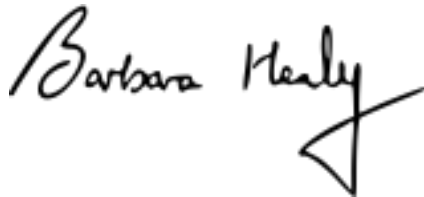
Si vous ne rachetez pas vos Actions avant la Date d'entrée en vigueur, vos Actions seront rachetées à la Valeur liquidative par Action applicable (en tenant compte des prix de réalisation effectifs et des frais de réalisation) à la Date d'entrée en vigueur, hors commission de rachat quelconque. Une liquidation intégrale des actifs du Compartiment peut être requise en amont de la Date de prise d'effet, lorsqu'elle est jugée servir les intérêts des Actionnaires. Dans tous les cas, le Compartiment détiendront un montant croissant de liquidités et instruments liquides en amont de la Date d'entrée en vigueur. Une fois le processus de liquidation lancé, le Compartiment pourrait ne plus être en mesure de réaliser ses objectifs d'investissement, détaillés dans le supplément correspondant. Par ailleurs, cette mesure entraînera un accroissement de l'écart de suivi anticipé.

La tenue d'une assemblée des Actionnaires ou d'un quelconque vote en lien avec ces questions n'est pas nécessaire, et de ce fait aucune action de votre part n'est requise.

Il convient de noter que cette liquidation concerne exclusivement le Compartiment mentionné et ne saurait porter sur les participations détenues dans tout autre compartiment de la Société.

Les investisseurs du Compartiment sont priés de consulter leurs conseillers fiscaux eu égard à l'incidence, le cas échéant, de la résiliation sur leur situation personnelle. Pour toute question, veuillez prendre contact avec l'équipe Ventes et Assistance des ETF SPDR, à l'adresse suivante spdrseurope@ssga.com.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,



Administrateur

SSGA SPDR ETFs Europe I plc